

Le Castelnodais

#32 Juillet - Août 2023 • Magazine d'informations municipales

L'été à Noyal-Châtillon-sur-Seiche

page 11



Page 6

Deux arbres de vie
sur l'Esplanade
du Souvenir

Page 9

Bientôt
une nouvelle
entrée de ville

Page 21

Retour sur
les 30 ans
de la fusion

2 Retour sur image



JOURNÉES OLYMPIADES

Dans le cadre de la semaine olympique et paralympique qui a eu lieu au mois d'avril, les animateurs jeunesse ont co-organisé différentes activités sportives et ludiques pour les maternelles et les élémentaires des trois écoles de la commune. Celles-ci ont été encadrées par les parents, les enseignant•e•s et/ou les animateur•ice•s.



CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 8 MAI 1945

Dimanche 8 mai a eu lieu la commémoration de l'Armistice 1945 sur l'Esplanade du Souvenir. Cette cérémonie a été organisée avec l'UNC et la FNACA. Merci aux enfants de nos écoles pour leur participation ainsi qu'aux militaires, sapeurs-pompiers et la Protection Civile pour leur présence.



COLLECTE ALIMENTAIRE

Le syndicat étudiants rennais Union Pirate a récolté 1,5 tonnes de produits alimentaires et de première nécessité lors de sa collecte du samedi 22 avril au Super U de Noyal-Châtillon-sur-Seiche. Cette collecte a été organisée en partenariat avec le CCAS de la commune.



FLÂNERIE AU PARC DU THABOR

Mardi 23 mai, le CCAS a organisé une sortie à la Roseraie au parc du Thabor. Accompagnées de Monsieur Nicolle, Adjoint aux Affaires Sociales, les participantes ont pu profiter des jardins fleuris sous un beau soleil printanier !



TOURNOI E-SPORT : 3^E PLACE POUR NOYAL-CHÂTILLON-SUR-SEICHE

Saint-Jacques-de-la-Lande a accueilli la 1^{re} édition d'un tournoi d'e-sport le 26 avril dernier. Cette animation de proximité a été imaginée par le collectif Aller vers Rennes Métropole. L'objectif : aller à la rencontre des personnes éloignées des services publics et de l'accès aux droits. La paire de Noyal-Châtillon-sur-Seiche a terminé à la troisième place !



RENC'ARTS DE RUE !

Pour cette 2^e édition de «Renc'arts de rue», le service culturel de la commune a proposé trois spectacles gratuits le dimanche 14 mai : Merci aux deux compagnies de théâtre de rue pour leurs représentations humoristiques et à Björn Gottschall pour ses belles mélodies au piano. Merci également à toutes les personnes présentes. A l'année prochaine pour une nouvelle programmation culturelle !

Sommaire

4 📖 Brèves

Comités consultatifs
Vacances : esprit tranquille !
Canicule / Economie eau
Classe 3 / Sortie culturelle

6 📰 Actualités municipales

Départ de Jean-Yves Panaget
Arbres de vie sur l'Esplanade du Souvenir
Ragondin et rat musqué
Un jardin partagé
Environnement – Entretien – Déchets
Entrée de ville
PLH : interview d'Arnaud Morvan

11 📁 Dossier

L'été 2023 s'annonce chargé...

16 👥 Intercommunalité

Piscine de la Conterie
La saison « Sortez en bus » se termine

18 ✍️ Le mag

Portrait d'Amélie Uguet et de Laurie Hodé
Nouvelle présidente au Comité des fêtes
L'excuse Castelnodaise
Coupe de France entreprise basket
Retour sur les 30 ans de la fusion

22 🎭 Culture / Médiathèque

La Médiathèque passe à l'heure d'été !

23 📁 Communication

Le comité "Histoire de la commune" en visite
aux archives départementales

23 📄 Expression de l'opposition

24 📅 Agenda

Édito



CHÈRES CASTELNODAISES, CHERS CASTELNODAIS,

Nous venons de célébrer les 30 ans de la commune et les 25 ans du jumelage. Ces festivités nous ont permis de nous retrouver et de nous rappeler l'histoire de notre jeune commune en présence des acteurs de cette évolution.

Nous avons également accueilli une délégation irlandaise dans le cadre du jumelage avec Longford. Ces liens que nous tissons depuis toutes ces années viennent d'être renforcés par la signature d'une nouvelle charte, prometteuse de nouveaux projets communs.

Et voici déjà l'été, les vacances. La canicule de l'an dernier est encore dans les esprits. La commune a la chance de disposer d'espaces naturels qui sont des lieux de fraîcheur, de ressource comme les bords de Seiche et la campagne toute proche. Elle ne compte pas s'en contenter puisque depuis deux ans, près de 400 arbres ont été plantés et nous avons démarré un plan de végétalisation de la ville dans la perspective d'offrir aux habitants de véritables îlots de fraîcheur.

Cette année, la programmation culturelle et les animations pour les enfants proposées par les services municipaux seront encore généreuses. Depuis un mois une installation de photos réalisées par des habitant•e•s, lauréats d'un concours, investit le parc du Moulin. Et déjà des actes de vandalisme intolérables ont détruit 6 photos recto-verso. C'est une atteinte au bien public et à l'investissement des habitant•e•s qui ne trouve aucune explication à nos yeux... Une plainte a été déposée.

L'équipe municipale élargit son offre culturelle et poursuit ainsi sa politique de Culture pour tous en installant l'art dans l'espace public. Elle permet un accès libre à toutes et à tous. La pose d'une sculpture de Maxime Libiot, artiste castelnodais, vient enrichir cette exposition à ciel ouvert.

Le grand écran du ciné plein-air reprend ses quartiers d'été. Il est devenu un rendez-vous familial apprécié et attendu. Le film projeté, "Comme des garçons", nous rappelle notre engagement dans le label Terre de jeux 2024. Culture et sport s'associent pour cette programmation.

Grâce au dispositif Trésors de Haute Bretagne, les amateurs de chasse au trésor, peuvent découvrir la commune autrement à travers un circuit de géocaching, véritable jeu de piste des temps modernes. La ville continue de développer des projets pour les jeunes Castelnodais•e•s et les familles. L'ouverture récente d'un circuit de pumptrack témoigne de son attention et de son engagement à répondre à leurs attentes. Notre politique de « l'Aller vers » va continuer par la présence des animateur•ice•s dans les quartiers afin de rencontrer les jeunes et ainsi répondre au mieux à leurs problématiques.

Tout comme, le service Enfance Jeunesse met tout en œuvre pour proposer aux enfants un programme varié et enthousiasmant : camps, mini stages de découverte de nouvelles pratiques sportives, veillées, grands jeux, sorties...

De bien belles perspectives pour passer un agréable été dans notre commune.

Bel été à toutes et tous.

Valérie Le Bouler,
Adjointe à la Culture et à la Communication

Le Castelnodais

Magazine bimestriel édité par la Mairie de Noyal-Châtillon-sur-Seiche (02 99 05 20 00).

4250 exemplaires. Diffusion gratuite / www.ville-noyal-chatillon.fr 📄 Suivez-nous sur [f](#)

• **Directeur de la publication**: Sébastien Guéret

• **Adjointe à la communication**: Valérie Le Bouler

• **Rédaction**: Léa Moreau avec la participation des services municipaux

• **Design - création graphique et impression**: Imprimerie du Rimon

11, rue des Bintinais, Noyal-Châtillon-sur-Seiche

www.imprimeur-rennes.fr

Dépôt légal à parution. Imprimé avec des encres végétales sur papier PEFC.



Renouvellement des comités consultatifs

CES COMITÉS SONT EN PHASE DE RENOUVELLEMENT

Toute personne souhaitant intégrer un des comités ou renouveler sa participation pour les 3 prochaines années est invitée à faire acte de candidature soit via le formulaire présent sur le site internet de la commune soit par lettre adressée à la mairie.

 **Comités consultatifs concernés :** Finances/Urbanisme/Culture/Vie associative/Jeunesse et engagement citoyen/Éducation et enfance/Solidarité/Environnement et développement durable/Infrastructure et patrimoine.

Partez en vacances l'esprit tranquille !

Comme chaque été, si vous vous absentez de votre domicile pour vos vacances, la police municipale peut, à votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de ses patrouilles.

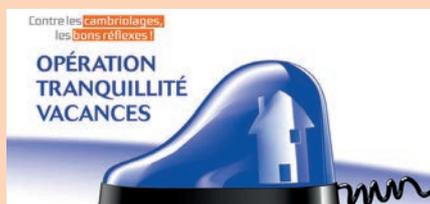
Ce dispositif consiste à faire connaître vos dates de vacances à la police municipale afin que des rondes régulières (tous les deux à trois jours) soient effectuées à proximité du domicile pendant cette période. En cas de nécessité, vous serez immédiatement contacté, quel que soit votre lieu de villégiature.

Le formulaire d'inscription est téléchargeable sur le site internet de la ville, rubrique « Police Municipale ».

Une copie de votre demande est transmise à la brigade de gendarmerie de Vern-sur-Seiche.

 **Contact police municipale :**
02 99 05 20 15

 **police.municipale@ville-noyal-chatillon.fr**



Canicule : agir dès maintenant

L'exposition d'une personne à une température extérieure élevée pendant une période prolongée, sans période de fraîcheur suffisante pour permettre à l'organisme de récupérer, est susceptible d'entraîner de graves complications.

Les personnes fragiles et les personnes les plus exposées à la chaleur sont particulièrement en danger : personnes âgées de plus de 65 ans, femmes enceintes, enfants, personnes dépendantes, personnes en situation de handicap ou malades à domicile. Les travailleurs de plein air et les sportifs sont également concernés.

!/\ Si vous connaissez des personnes âgées, en situation de handicap ou fragiles qui sont isolées, nous vous invitons à les inciter à s'inscrire sur le registre de la Mairie afin de recevoir de l'aide en cas de vague de forte chaleur.

 **Contact Mairie : 02 99 05 20 01**



Vigilance sécheresse

Tout le département d'Ille-et-Vilaine est placé en «vigilance» sécheresse (arrêté du 15/06/2023). Cela implique une réduction volontaire des consommations d'eau quelle que soit son origine et son usage, pour tous les usagers.

Ayons les bons réflexes pour économiser l'eau !

- Éviter de laisser couler l'eau
- Utiliser les appareils de lavage à plein
- Installer des équipements économes en eau
- Limiter les arrosages des jardins et utiliser de l'eau de pluie.



Classe 3 dimanche 24 septembre

Comme chaque année, une journée spéciale s'organise pour pouvoir garder en mémoire les personnes qui quelquefois ont partagé un passage de notre existence, comme l'école ou encore simplement la vie communale.

L'occasion de retrouver ou de revoir des ami·e·s perdu·e·s. de vue par le temps. Ainsi, il vous est proposé de vous retrouver **le dimanche 24 septembre 2023** autour d'un vin d'honneur et d'un repas convivial.

 **Espace Louis Texier.**

Pour plus de renseignements:

Monsieur Pierrick David au  **02 99 52 28 64**

Des astuces pour les tontes d'été !

L'été est synonyme de forte chaleur et de sécheresse même dans notre région bretonne.

Les jardins peuvent souffrir à cette période si nous n'adoptons pas les bons gestes permettant de prévenir l'effet négatif de ces températures. L'enjeu de cette saison : déployer tous les moyens possibles pour optimiser notre gestion de l'eau. En dessous de 10 cm, il n'est pas indispensable de tondre, car c'est prendre le risque de trop exposer le sol au soleil et griller la pelouse qui finira par jaunir. De même, on évite de tailler ses haies, arbres et arbustes par forte chaleur pour ne pas les fragiliser. Au-delà de 10 cm, on peut tondre en mulching, en laissant l'herbe sur place pour protéger et nourrir le sol. Si vous préférez tondre en ramassant l'herbe dans le bac à tondeuse, vous pouvez ensuite déposer l'herbe au pied de vos massifs, haies, potager (2 cm de tonte fraîche et jusqu'à 10 cm de tonte sèche), cela empêchera l'évaporation de l'eau et, en se décomposant, apportera les nutriments nécessaires à la bonne santé de vos végétaux. Une bonne solution pour garder une belle pelouse cet été.

Pour résumer, l'été on fait le plein d'astuces pour garder son jardin en pleine santé !

A vos agendas !

APRÈS-MIDI AQUATONIC POUR LES SENIORS

Le CCAS de Noyal-Châtillon-sur-Seiche organise un après-midi à l'Aquatonic de Saint-Grégoire, l'occasion de profiter des bienfaits de l'eau et de plonger dans un bain de bien-être !

 **Mardi 29 août**

Vous avez plus de 65 ans et vous êtes intéressé·e ?

Contactez le CCAS au  **02 99 05 20 14.**

LE REPAS DES AÎNÉS DU CCAS 2023 SE PRÉPARE !

Vous avez 74 ans (fin 2022) et plus ? Le carton d'invitation vous sera distribué de main à main par un membre du CCAS ou dans votre boîte aux lettres en cas d'absence entre août et septembre.

Retenez bien la date

 **Dimanche 1^{er} octobre 2023 de 12h00 à 18h00**

 **Complexe sportif Raymond-Perrin.**

Au programme : plaisir de se retrouver, détente et bonne humeur autour d'un repas et d'une animation festive et chaleureuse. **Réponse impérative auprès du CCAS** au  **02.99.05.20.01 avant le 15 septembre.** Si vous n'avez pas reçu d'invitation d'ici le début du mois de septembre, contactez le CCAS.

CCAS : Sortie culturelle **EXPOSITION PINAULT**

Rendez-vous le mardi 5 septembre pour une visite guidée de 1h15 au Couvent des Jacobins afin de découvrir l'exposition « Forever Sixties ».

LA SORTIE EST GRATUITE ET OUVERTE À TOUS ET À TOUTES !

 **Départ en minibus à 13h30** depuis le parking de l'espace Louis Texier. **Retour sur la commune vers 16h45.**

 **Inscription obligatoire avant le 21 août auprès du CCAS**

 **02 99 05 20 14**

 **Nombre de places limitées.**

Formation aux **“Gestes qui sauvent”**

La Mairie organisera le samedi 16 septembre prochain deux sessions de formation aux «Gestes qui sauvent» à l'espace Louis Texier.

Cette formation d'une durée de 2 heures est prise en charge à 50% par la Mairie.

 **10h00 à 12h00, ou 14h00 à 16h00**

 **Prix : 7,50 € par participant·e**

Une formation PSC1 (secourisme premiers secours) sera par ailleurs prévue au cours du dernier trimestre.

Renseignements et inscription

 **02 99 05 20 03** (service RH)

Départ en retraite de Jean-Yves Panaget : agent des espaces verts

Jean-Yves Panaget, agent des espaces verts, a pris sa retraite le 1^{er} avril dernier, après 35 ans de carrière dans la collectivité.

Il s'est notamment occupé de l'entretien des espaces verts, de la voirie, des routes et effectuait occasionnellement des opérations de mécanique et de soudure.



Il a commencé à travailler à l'âge de 16 ans dans le bâtiment, notamment en plomberie et chauffage à Orgères ainsi qu'à l'usine automobile Citroën à Chartres-de-Bretagne. Durant toute sa carrière à Noyal-Châtillon-sur-Seiche, il a apprécié la bonne entente des membres de l'équipe des services techniques.

Jean-Yves Panaget a pu voir la ville changer et évoluer au fil des années, notamment lors de la fusion de Noyal-sur-Seiche et Châtillon-sur-Seiche il y a 30 ans. Cela a permis la construction d'un nouveau local technique, regroupant tout le matériel, facilitant ainsi le travail.

Castelnodais de naissance, il vit sur la commune depuis toujours et compte mettre son temps libre à profit de ses passions : le travail de la terre et la mécanique. A l'occasion, il enfle sa casquette de bricoleur et répare des pièces sur divers engins.

Nous lui souhaitons une agréable retraite !

Plantation de deux arbres de vie sur l'Esplanade du Souvenir



Afin de rendre hommage à Monsieur Jean-Jacques Heuzé, ancien Maire de la commune décédé en avril dernier, la municipalité a décidé la plantation de deux arbres de vie en son souvenir. Un a été offert par la municipalité et l'autre par ses ami·e·s.

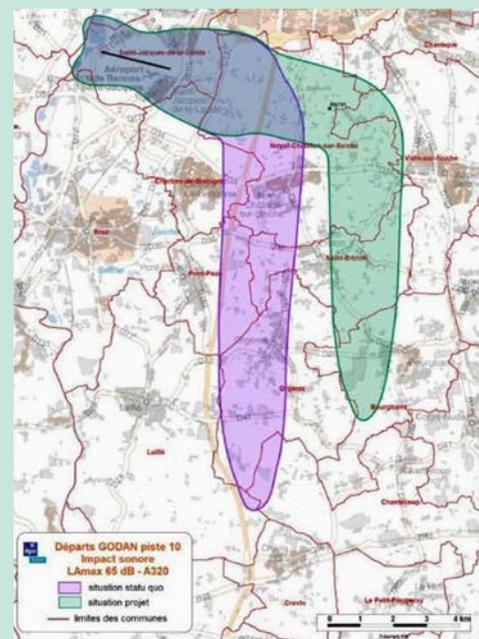
Ces arbres symbolisent sa fonction de Maire à Châtillon-sur-Seiche et son investissement dans la vie de la commune. Il a œuvré avec Monsieur Claude David, Maire de Noyal-sur-Seiche pour la fusion des deux communes. Il a été le premier Maire de Noyal-Châtillon-sur-Seiche. Ils ont été mis en terre le dimanche 18 juin sur l'Esplanade du Souvenir.

Nuisances sonores des avions : une décision a été prise

Suite à la dernière réunion de la commission consultative de l'environnement de l'aéroport qui a eu lieu le mercredi 31 mai 2023 à Saint-Jacques-de-la-Lande, la direction de l'aviation civile a décidé de mettre en place des décollages en pilotes automatiques avec guidage par satellite.

Ce téléguidage permettra le respect des couloirs aériens entre Vern-sur-Seiche et Noyal-Châtillon-sur-Seiche et ainsi éviter le survol d'une partie de la ville de Vern-Sur-Seiche.

Ceci sera effectif à partir du 13 juillet.



Prolifération du ragondin et du rat musqué

A Noyal-Châtillon-sur-Seiche, comme en Ille-et-Vilaine, nous sommes confrontés à la prolifération du ragondin (*myocastor coypus*) et du rat musqué (*ondatra zibethicus*).

Ces deux espèces, introduites en France depuis le continent américain à des fins d'élevage sont qualifiées de rongeurs aquatiques nuisibles. En l'absence de prédateurs naturels, ces deux espèces invasives se sont développées sur notre commune et seule l'action de l'homme permet de limiter cette prolifération par la mise en place de mesures collectives de régulation. Celles-ci sont soumises à un programme départemental de lutte contre les rongeurs aquatiques nuisibles, supervisé et suivi par l'organisme la FGDON35 et réglementé par arrêté préfectoral.

QUELS SONT LES IMPACTS DE CETTE PROLIFÉRATION ?

Impact environnemental :

- Minage et destruction des berges, ce qui modifie profondément le profil des cours d'eau.
- Consommation excessive de plantes aquatiques privant ainsi les espèces animales du couvert nécessaire à leur tranquillité et à leur reproduction.
- Piétinement et dérangement des nids d'oiseaux aquatiques.

Impact économique :

- Les coûts de remise en état des berges et des ouvrages peuvent être considérables pour la collectivité.
- Les dégâts sur les cultures, particulièrement les céréales peuvent être spectaculaires.

Impact sanitaire :

- De récentes études confirment le rôle prépondérant du ragondin et du rat musqué dans la transmission à l'homme de plusieurs maladies infectieuses. La contamination des animaux d'élevage par divers parasites est également avérée.

Afin de lutter contre cette prolifération, la FGDON35 a mis en place une lutte collective par piégeage sur le département depuis 1997. La commune procède ainsi au piégeage sélectif au moyen de cages pièges et deux piégeurs bénévoles agissent dans le cadre d'une mission d'intérêt public. Le piégeage du ragondin et du rat musqué est possible toute l'année sous certaines conditions.

Pour toutes questions, contactez les services techniques communaux

☎ 02 99 05 12 73 / ✉ services.techniques@ville-noyal-chatillon.fr

Remise en état d'un jardin partagé des résidences Aiguillon

Du mardi 18 au vendredi 21 avril, sept jeunes ont participé à la réalisation d'un chantier supervisé par Arnaud Chesnais, Directeur de l'Espace Jeunes Azimut, et animé par Brahim Cambier-Boulahia, animateur nature et jardinier potagiste.

L'objectif était de remettre en état un jardin partagé (désherbage, paillage, construction de bacs...). En point d'orgue, les enfants de la crèche du Castel sont venus planter différentes graines avec les adolescent•e•s.

Ces jardins, situés rue Pierre Gripari font partis des résidences Aiguillon et seront gérés par leurs habitant•e•s.

Merci aux participant•e•s pour cette très belle initiative !



Environnement – Entretien – Déchets : toutes les informations à savoir

🌀 Quelques conseils de Nicolas Le Feuvre,
responsable des espaces verts et de l'environnement :



La balayeuse passe une fois tous les 15 jours sur la voirie et les hauts de trottoir. Cependant, nous ne passons plus au niveau des pieds de mur pour ne pas les dégrader. Pour les entretenir, il est possible d'arracher les herbes indésirables à la main, ou si la surface est trop grande, de mettre du vinaigre blanc. Le mieux est encore d'apprendre à vivre avec si cela ne gêne pas le passage !

Au contraire, si vous souhaitez végétaliser vos pieds de mur, vous pouvez déplacer les fleurs dites spontanées et les graines qui poussent le long des trottoirs et les replanter le long de vos murs. Cela a des avantages pour l'écologie et la biodiversité car cela permet de régulariser les températures, limiter l'imperméabilisation des sols ou encore d'accueillir la faune. De plus, ces plantes n'ont pas besoin d'arrosage et sont généralement plus résistantes que celles que l'on peut acheter.

🌀 La voirie et les espaces publics

Depuis 2017, Rennes Métropole est chargée de l'exploitation, de l'entretien et de l'aménagement des rues et des routes communales et départementales sur le territoire.

Elle a également en charge l'exploitation, l'entretien et l'amélioration d'une partie de ce qui entoure les rues et les routes, comme la signalétique, l'éclairage public, la gestion des feux de circulation, mais aussi des ponts, passerelles, ronds-points...

Pour signaler une anomalie sur la voirie, l'éclairage public, l'assainissement ou les eaux pluviales, un guichet numérique est en ligne. Vous pouvez vous-même faire un signalement :

🌐 https://e.demarches.rennes.fr/Rennes/workflow_url?ECITIZ_ACTIVITY_PATH=Demandeur&USAGER_PROCESS=SADP

Création d'une charte de fleurissement et de végétalisation

Celle-ci est en cours d'écriture par Madame Blanchard, Déléguée à la valorisation florale et artistique, Monsieur MORVAN, Adjoint Urbanisme et Travaux ainsi que deux agents des services techniques, Patrick Brossay, responsable du centre technique et Nicolas Le Feuvre, responsable des espaces verts et de l'environnement. Cette charte permettra d'accompagner et d'encadrer les habitants qui souhaiteraient végétaliser et fleurir les espaces publics de la commune.

🌀 Ramassage des déchets

La commune s'occupe de la collecte des déchets dans les lieux publics communaux tels que les parcs ou les sanitaires mais c'est la métropole qui assure le ramassage de tous les autres bacs de la commune.

Si vous souhaitez avoir des informations sur le sujet, contactez la direction des déchets :

✉ dechets@rennesmetropole.fr

ou ☎ 0 800 01 14 31 (service et appel gratuits).



Bientôt une nouvelle entrée de ville

Des travaux sont en cours sur la rue de Rennes en raison de la construction d'un collectif d'habitations. Ils seront l'occasion de repenser la voie d'accès au centre-ville, pour la rendre plus verte.

Lors du Conseil municipal du 29 mars dernier, la commune a acté la vente d'une parcelle au groupe Pierre Promotion, dans le cadre d'un projet immobilier. Ce dernier a été initié par les précédentes municipalités. Il prévoit la construction d'un collectif de 77 logements en entrée de ville, rue de Rennes, dans l'alignement du Crédit Mutuel. Initialement, le projet ne devait pas être droit au trottoir mais les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) adoptées sous le mandat précédent ont validé le rapprochement de cet immeuble de la rue de Rennes. Il aurait été possible de demander au promoteur de revenir à son projet initial suite au changement de municipalité, mais la commune s'exposait alors à des poursuites judiciaires, et donc à des pénalités financières importantes, le promoteur ayant travaillé à partir des orientations fixées à l'époque par la commune.

🌀 Fermeture définitive de la bretelle

Néanmoins, afin de cadrer avec sa nouvelle politique d'urbanisme, la nouvelle municipalité a obtenu la diminution de la hauteur de ce collectif, qui sera doté de 3 étages, contre 4 prévus initialement. Dans le cadre de ce projet, les arbres figurant entre le Crédit Mutuel et la rue des voyageurs doivent donc être abattus, car figurant sur les parcelles cédées au promoteur. Ces travaux devraient être conduits début octobre après la période de nidification. Actuellement, les premières opérations visent à déplacer les réseaux d'eau, d'électricité et de téléphone. Ce qui explique les perturbations sur la rue de Rennes.

Autre conséquence, la fermeture définitive de la bretelle d'accès au centre-ville, sur la RD34 en venant de Chartres-de-Bretagne.

Une décision imposée par l'État, en raison du prolongement de la rue des voyageurs.

Cette dernière se termine désormais trop près de la bretelle, ce qui condamne cette voie d'accès. Elle sera donc revégétalisée dans les prochains mois, faisant disparaître la partie bitumée.

🌀 Une entrée de ville végétalisée

Ces évolutions sont l'occasion de repenser l'entrée de ville au sud de la RD34. L'objectif est ainsi de mettre en place une végétalisation des espaces bitumés, avec l'installation de nouveaux arbres le long de la rue de Rennes. Une large place sera aussi dédiée aux piétons et aux déplacements doux, à l'image de ce qui se fait déjà sur l'autre portion de la rue, devant le caviste et le CMB. La commune cherche ainsi à mettre en place une voie d'accès au centre plus verte, à l'image de ce qui se fait déjà au nord de la RD34, entre la Petite Saudrais et la Croix de Pierre. Des changements qui trouveront leur prolongement dans le nouveau projet de centre-ville, dont la concertation est en cours.



Nouveau
projet
immobilier

Interview d'Arnaud Morvan

Adjoint à l'Urbanisme et aux Travaux sur le Programme Local de l'Habitat (PLH)

LE CASTELNODAIS : LE CONSEIL MUNICIPAL A APPROUVÉ DERNIÈREMENT LE PROJET PLH POUR LA PÉRIODE 2023 > 2028, DE QUOI S'AGIT-IL ?

Arnaud Morvan : Il s'agit d'un document de programmation qui est mis en place à l'échelle des 43 communes de la Métropole, il fixe les orientations et objectifs à venir sur le parc de logements publics et privés. Le projet PLH a été voté à l'unanimité.

LC : CE NOUVEAU PLH PRÉVOIT UN RYTHME DE CONSTRUCTIONS NOUVELLES SOUTENU SUR LA MÉTROPOLE, POURQUOI CONTINUER À CONSTRUIRE ?

A.M : En effet le PLH métropolitain fixe un objectif de production de 5 000 logements par an sur la métropole. Il faut comprendre que nous avons la chance de résider dans le bassin rennais qui est à la fois dynamique sur le plan économique et bénéficie d'un cadre de vie de qualité. C'est l'une des explications mais la principale trouve sa raison dans un phénomène de société que nous constatons tous et toutes. Les parcours de vie évoluent et la décohabitation des familles (séparation dans les foyers nécessitant 2 logements au lieu d'un) est un phénomène de plus en plus fort auquel il faut pouvoir répondre. Après discussion, l'objectif initial de 145 logements par an pour la commune a été ramené à un objectif global de 780 logements sur les 8 ans du PLH, soit une moyenne annuelle de

97,5 log./an. Il est en deçà de celui du précédent PLH (1067 logements livrés depuis 2015) mais répond au besoin de maintien du niveau de la population (solde naturel) pour 80 logements par an et l'accueil de nouveaux habitant·e·s. Contrairement à la vision de l'opposition, sur une programmation souhaitée à 260 log./an pour atteindre une livraison à 130 logements, nous souhaitons pouvoir accueillir les habitant·e·s dans de bonnes conditions en tenant compte de l'existant et dans le respect de la population actuelle. Notre ville a beaucoup évolué ces dernières années, il faut que chacun·e puisse s'intégrer pour s'y sentir bien.

LC : A QUOI CORRESPONDENT CES LOGEMENTS ? QUI SERA ACCUEILLI ET OÙ ?

A.M : L'ambition de la Métropole est également d'accentuer la production de logements sociaux pour répondre aux 26000 demandes en attente actuellement. Il faut savoir que le temps moyen pour une famille afin d'obtenir un logement social est actuellement de 3 ans. Sur l'objectif des 97,5 logements, la commune produira entre 20 et 25% de logements sociaux. Cet objectif s'appliquera à tous les programmes immobiliers afin de répartir et mélanger les publics sur notre territoire et cela pour plus de mixité sociale.

LC : ON CONSTATE PARTOUT UNE AUGMENTATION DES PRIX, EST-CE QUE CELA PEUT-ÊTRE MIEUX CONTRÔLÉ ?

A.M : La flambée des prix est un réel problème, au travers du futur PLH différents leviers seront mis en place pour aider à mieux maîtriser les prix. Pour le secteur privé, les mécanismes de veille foncière et de préemption en milieu urbain seront renforcés. Le rôle et les moyens des organismes de portage foncier seront confortés. Pour le secteur social, la commune va intégrer le périmètre de l'Organisme Foncier Solidaire (OFS) et ainsi pouvoir prétendre sur les opérations en accessions sociales à la propriété au BRS (Bail Réel Solidaire). Ce système permet de dissocier le foncier du bâti sur des opérations d'accession sociale. L'acquéreur n'est propriétaire que des murs et le foncier demeure la propriété de l'OFS.

LC : COMMENT LES QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES, SONT-ELLES PRISES EN COMPTE ?

A.M : Les problématiques environnementales sont prises en compte sous différents aspects : Un effort de densification de la construction est attendu avec 35 logements/ha en extension urbaine et 45 logements/ha en renouvellement urbain. L'idée est de limiter l'impact sur les terres agricoles en lien avec le Zéro Artificialisation Nette. Des exigences environnementales sont également fixées sur les constructions neuves (recours aux énergies renouvelables et matériaux biosourcés...).

“ 60% des futurs logements permettront à des métropolitains de trouver un logement ”



Dossier

L'été à Noyal-Châtillon-sur-Seiche

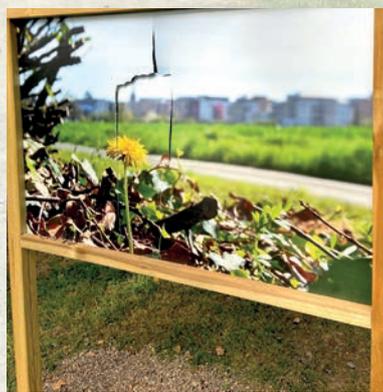


L'EXPOSITION

*« Noyal-Châtillon-sur-Seiche,
entre ville et campagne »*

DÉJÀ VICTIME D'ACTES D'INCIVILITÉS.

“ **Habitant·e·s et Elu·e·s
meurtris par ces actes
de vandalisme.** ”



Un ciné plein-air...

DEPUIS L'ÉTÉ 2020, LES BORDS DE SEICHE FONT LEUR CINÉMA.

La prairie derrière l'Espace jeunes devient un espace de cinéma ouvert à tous et toutes.

Ce rendez-vous de ciné plein air est la mise en œuvre de « La culture pour tous » portée par la municipalité.

Depuis le 14 avril 2022, la ville est officiellement labélisée « Terre de Jeux 2024 ». Ce label a pour objectif de promouvoir le sport et de l'intégrer dans le quotidien des français et françaises ainsi que de donner au plus grand nombre la chance de vivre l'aventure des Jeux. C'est aussi l'occasion de créer des ponts entre le sport et la culture, car tous deux sont vecteurs d'émancipation et d'intégration. Pour cela, le Comité consultatif Culture a choisi un film dont la thématique porte des valeurs sportives. Il renforce ainsi son engagement dans les Jeux Olympiques Paris 2024.



PROJECTION DU FILM « COMME DES GARÇONS »

Reims, 1969. Paul Coutard, séducteur invétéré et journaliste sportif au quotidien Le Champenois, décide d'organiser un match de football féminin pour défier son directeur lors de la kermesse annuelle du journal. Sa meilleure ennemie, Emmanuelle Bruno, secrétaire de direction, se retrouve obligée de l'assister. Sans le savoir, ils vont se lancer ensemble dans la création de la première équipe féminine de football de France.

 **Mercredi 23 août**

 **21h15**

 **Parc de loisirs des Monts Gaultier**, derrière l'Espace Jeunes Azimut.

Ouverture au public du pumptrack

Après plusieurs semaines de travaux, l'équipement sportif situé derrière le stade Paul Gouverneur est terminé et accessible à tous et à toutes.



Pour rappel, le pumptrack est un parcours en boucle, constitué de bosses et de virages relevés. Il peut être utilisé avec les trottinettes, les skateboards, les VTT ou encore les BMX. Celui de Noyal-Châtillon-sur-Seiche a pour particularité d'avoir une piste de 260m ce qui permet d'enchaîner différents reliefs et d'avoir une jumpline. Il comprend différents parcours et permettant un usage pour les débutant•e•s comme pour les plus initié•e•s.

La structure a été inaugurée le samedi 24 juin. Cette après-midi de loisirs sportifs a été rythmée par des démonstrations de riders confirmés ainsi que d'animations pour les enfants (découverte et apprentissage des bons gestes de pilotage sur le pumptrack).

Pour pratiquer en toute sécurité, utilisez des équipements de protection (casque, coudières, genouillères...)

Cet été, partez à la découverte

des chemins de randonnée en 1 clic ! 

Depuis maintenant deux ans, des totems en bois ont été installés aux quatre points de départ des chemins de randonnée balisés sur notre commune, à savoir sur les parkings de l'Espace Louis Texier, de la salle Colette Besson, du cimetière de l'Orson et des jardins de la Bintinais au Hil.

Désormais, sur chaque totem, vous pouvez scanner avec votre smartphone un QR Code qui vous permettra d'accéder au descriptif de chacun des sept circuits de randonnée présents sur la commune.

Ils sont également accessibles directement sur le site internet de la commune dans « Vie municipale », « Circuits de randonnée ».

L'été 2023 s'annonce chargé pour le service Enfance Jeunesse !

L'équipe propose aux enfants et aux jeunes Casteldonais·es des accueils et des activités qui leur permettront de profiter pleinement des vacances.

SORTIES DE L'ÉTÉ

- « FESTICAMP » : Cette année, l'Accueil de Loisirs fait son festival au camping !

- DES SORTIES PISCINES organisées tous **les mercredis**. Des jauges sont prédéfinies à 40 enfants pour les 6-10 ans et 35 enfants pour les 3-5 ans.

- DES GRANDS JEUX seront proposés tous **les vendredis après-midi** pendant les mois de juillet et août.

VEILLÉES

Tous les jeudis, l'équipe d'animation propose une veillée. Les enfants sont invités à passer la soirée à l'Accueil de Loisirs de 19h00 à 22h00. Barbecue, jeux et bien d'autres activités seront au programme.

Les jeudis :

13 juillet : enfants nés en 2012, 2013 et 2014 (8/10 ans)

20 juillet : enfants nés en 2015, 2016 et 2017 (5/7 ans)

3 août : enfants nés en 2015, 2016 et 2017 (5/7 ans)

10 août : enfants nés en 2012, 2013 et 2014 (8/10 ans)

17 août : enfants nés en 2015, 2016 et 2017 (5/7 ans)

Pour venir à l'accueil de loisirs, je prends :



Mon sac à dos



Ma gourde



Mes chaussures



Ma casquette



Mon change

STAGES MULTISPORTS

Profitez des vacances pour découvrir de nouveaux sports tels que le football, la lutte ou encore le beach volley !

Les activités sont accessibles dès 4 ans sous forme de mini stages de 2 jours. L'inscription doit se faire sur le Portail Familles (tarif identique à celui d'une journée + repas à l'Accueil de Loisirs).

Les deux jours prévus sont obligatoires et indissociables. Les horaires d'arrivée et de départ sont les mêmes qu'à l'Accueil de Loisirs, soit 9h15-17h00.

Lundi 10 et mardi 11 juillet :

pour les enfants nés en 2012, 2013 et 2014 (8/10 ans)

Lundi 17 et mardi 18 juillet :

pour les enfants nés en 2017 et 2018 (4/5 ans)

Lundi 24 et mardi 25 juillet :

pour les enfants nés en 2015 et 2016 (6/7 ans).

Les enfants doivent avoir une tenue adaptée à l'activité sportive et à la météo.



Scannez-moi



pour accéder au Portail Familles

<https://noyal-chatillon.portail-familles.app/>



L'équipe d'animation de juillet/août



Coups de cœur de la Médiathèque La Source été 2023

POUR LES ADULTES...

La Bible du fait maison : 200 recettes et créations naturelles

Maison, alimentation, bien-être... A vous les recettes saines et les créations écoresponsables ! Retrouvez une incroyable diversité de réalisations accessibles, avec des informations pratiques et des pas à pas en image pour tout maîtriser de bout en bout.



Documentaire Adulte

Les Filles d'Égalie / Gerd Brantenberg - Zulma

En Egalie, les femmes détiennent le pouvoir et oppriment les hommes qui ne sont bons qu'à rester à la maison s'occuper des enfants. Elle en va ainsi. Les êtres humains sont égaux mais surtout les femmes.

Gerd Brantenberg renverse les valeurs dans cette société imaginaire dominée par le matriarcat jusque dans la langue utilisée, tout est écrit au féminin. Le procédé pourrait être casse-gueule mais fonctionne étonnamment bien car tout est justifié par des arguments biologiques et par le poids de l'Histoire (elle en a toujours été ainsi) et la lecture du roman s'avère aisée, agréable mais surtout grinçante et très drôle. Une pépite !

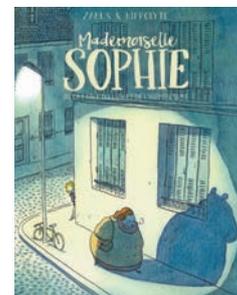


Roman Adulte

Mademoiselle Sophie ou la fable du lion et de l'hippopotame

Scénario : Zabus Vincent - Dessin : Hippolyte

Romain, 12 ans, observe avec curiosité et empathie sa professeure Sophie, dont l'embonpoint prononcé lui vaut les moqueries de plusieurs élèves. Devinant un mal-être qu'il ne peut expliquer, il essaie de comprendre cette tristesse palpable et d'imaginer son quotidien. Petit à petit, il découvre le monde des adultes, notamment grâce à sa grande sœur, étudiante à l'université. Une BD pour adultes et pour l'enfant qui sommeille encore en nous.



Bande Dessinée Adulte

POUR LES PLUS JEUNES...

La Fille de la forêt - Judith Drews

Anna, petite fille des villes, est fascinée par ce qui se passe de l'autre côté de la rive et dans la forêt qui s'étend au-delà. Un matin, sa curiosité dépasse ses craintes et elle traverse la rivière ! Un album à partager en famille pour se reconnecter avec la nature, prenez soin d'elle, elle prendra soin de vous.



Album jeunesse à partir de 5 ans

La chasse aux trésors est lancée !

Dans une volonté d'animer les parcs de la commune et de proposer des animations ludiques, la ville a intégré le dispositif « Trésors de Haute Bretagne ».

Celui-ci est un jeu de géocaching :

Une chasse aux trésors grandeur nature, accessible à tous et toutes qui permet de découvrir le patrimoine, tout en s'amusant ! Vous pourrez bientôt partir à la conquête d'un trésor à Noyal-Châtillon-sur-Seiche, mais d'abord il faudra répondre à toutes les énigmes et récolter tous les badges. Pour jouer, il faudra télécharger une application mobile gratuite, qui vous guidera dans votre parcours.

De nombreux défis vous attendent, de belles découvertes aussi !



Exposition photos au Parc du Moulin

Dans le cadre des 30 ans de la fusion de Noyal-sur-Seiche et Châtillon-sur-Seiche, la commune a lancé il y a quelques mois, un concours photos gratuit ouvert à tous et à toutes sur le thème « Noyal-Châtillon-sur-Seiche, entre ville et campagne ».

Au total, plus de 20 personnes ont participé et près de 70 photos ont été envoyées à la Mairie (chacun.e pouvait envoyer jusqu'à 5 photos). 30 photos ont été sélectionnées par un jury composé des membres du Comité consultatif Culture, de Christian Cabon photographe professionnel et de Gildas Guillard photographe amateur. Ces clichés lauréats sont exposés dans deux espaces dans le parc du Moulin jusqu'à la fin de l'année. Une inauguration

de l'exposition photos a eu lieu le samedi 3 juin dernier. Cette exposition est une installation permanente mise en place par les services techniques de la commune. Les habitant.e.s seront sollicité.e.s chaque année pour un nouveau concours et les photos seront renouvelées. Nous espérons vivement qu'à l'avenir, l'implication de tous ces acteurs sera respectée et que ces agissements destructeurs resteront isolés.

Présentation de l'association Quai de la Seiche

En partenariat avec la commune, un groupe a travaillé depuis mai 2022 sur le projet du Tiers Lieu : Le Quai de la Seiche, situé dans un ancien café au 6 rue du Saint-Erblon.



Les 13 membres du CA collaborent dans la création, la gouvernance et l'animation d'un lieu convivial, d'échanges, de rencontres et d'animations sociales et culturelles. Cet espace prend forme autour d'un café culturel associatif, accueillant des activités socio-culturelles. L'association compte aujourd'hui une soixantaine d'adhérent.e.s qui participent aux ateliers qui leur sont proposé.e.s (aménagement de l'intérieur et de l'extérieur, réfection et peinture). Les locaux attendant une mise aux normes par la commune, l'association ne propose pour l'instant que des activités ponctuelles en extérieur, quand la météo le permet. **Le projet de l'association est retenu pour le budget participatif du département.**



Signature de la convention avec l'association

Si vous souhaitez connaître les activités proposées, devenir bénévole et/ou adhérent.e, rendez-vous sur www.lequaidelaseiche.fr. [Facebook](https://www.facebook.com/lequaidelaseiche) lequaidelaseiche contact-quaidelaseiche@googlegroups.com [07 81 58 41 15](tel:0781584115)

Création d'une sculpture pour la commune

Le 19 juin, la sculpture « La Fraternité » réalisée par l'artiste Castelnodais Maxime Libiot a été inaugurée en présence de la délégation irlandaise de Longford. Elle est installée à proximité du Complexe Raymond Perrin. L'artiste nous en dit plus sur sa démarche artistique :



« Tout a commencé lorsque j'avais 6 ans, je récupérais des morceaux de bois dans les forêts et je les sculptais, je réalisais mes jouets, épées, chars... puis à l'adolescence, les œuvres que je faisais étaient l'occasion de cadeaux aux anniversaires des copains. Plus tard, je sculptais mes pensées, je mettais en relief mes réflexions sur le monde, sur une vision de la sagesse ; qu'il est plaisant de s'exprimer par les arts graphiques. Aujourd'hui, la sculpture que j'offre à la commune est une prolongation de mon parcours artistique dans lequel je réalise des dons. C'est une volonté aussi de créer des émotions chez le public et de contribuer à la vie citoyenne. La sculpture représente deux cultures : la diversité qui se mélange vers un infini, ce que représente des spirales sur chacun des bras de la sculpture, c'est un message de paix et une invitation au partage et à la découverte de la diversité culturelle européenne ».

Maxime Libiot et Valérie Le Boulter, Adjointe à la culture et communication.

Piscine de la Conterie

La piscine est gérée par un syndicat intercommunal, composé des communes de Bourgbarré, Bruz, Chartres-de-Bretagne, Chavagne, Corps-Nuds, Laillé, Noyal-Châtillon-sur-Seiche, Orgères, Pont-Péan, Saint-Armel, Saint-Erblon et Vern-sur-Seiche.

L'équipement de 4000 m² propose de multiples loisirs d'eau ainsi que des cours ou accompagnement divers : natation adulte et enfant, natation synchronisée, sauvetage aquatique, aquagym, aquabike, aquaphobie, éveil aquatique pour les tout-petits, bébés nageurs.

La piscine est équipée d'un bassin ludique et d'un bassin sportif, d'un bassin nordique, d'un espace bien-être avec bassin à jets, douches sensorielles, sauna, spa,

hammam, fontaine à glace et grotte à sel, ainsi que d'une salle de fitness encadrée par des professeurs diplômés.

Depuis le 1^{er} septembre, les Castelnodais•es possédant la carte Sortir peuvent s'en servir pour acheter leurs tickets d'entrée.

 02 99 77 47 99

 contact@piscineconterie.fr



La saison 2022-2023 du dispositif « Sortez en bus » est terminée !

Ce dispositif, proposé depuis plusieurs années aux habitant•e•s des communes de Rennes Métropole, permet de profiter d'une offre culturelle à prix préférentiels et de se déplacer en bus.

Claire Coignard est la référente de Noyal-Châtillon-sur-Seiche et se charge des réservations et de l'accompagnement des participant•e•s. Au total, 7 spectacles ont été proposés au public de décembre 2022 à juin 2023, dont du théâtre, de la danse ou encore de l'opéra à Rennes. Ce dispositif sera reconduit en 2024. Pour plus d'informations, Claire Coignard sera présente au Forum des associations.



« Mon ressenti est très positif sur ce dispositif. J'ai commencé toute seule en décembre car la communication n'était pas encore en place, mais suite aux annonces publiées dans le Castelnodais, sur les réseaux sociaux et à la Médiathèque, nous étions entre 8 et 14 à chaque spectacle. Ce dispositif correspond à une demande de la population de pouvoir se déplacer en bus, ce qui évite les difficultés de stationnement en ville et cela permet aux personnes isolées de trouver de la compagnie pour aller à un spectacle », exprime Claire Coignard.

« Je suis très contente de participer à nouveau au dispositif «Sortez en bus» que j'avais dû mettre entre parenthèse pour raison médicale car j'adore les sorties culturelles : théâtre, concert, danse classique. J'ai passé une très bonne soirée le 9 mai dernier, le groupe était très sympathique et j'ai adoré le spectacle : la musique, le décor, le jeu des acteurs... » Françoise, participante.



Les participant•e•s au spectacle du 9 mai 2023

Cyrielle Rochard : Déshypnothérapeute et coach mental

Passionnée depuis toujours en psychologie humaine et éthologie, et plus récemment en neurosciences cognitive et en communication non-violente, Cyrielle Rochard s'engage pour le bien-être et la protection de l'enfance, des chevaux et de la planète en général.

Mère célibataire d'une petite fille de 4 ans, elle a toujours eu peur de reproduire ses propres traumatismes sur son enfant ; elle s'est donc documentée en masse sur tous les sujets parentaux, le développement cognitif des enfants ainsi que l'éducation bienveillante.

Fascinée et déterminée, Cyrielle Rochard a creusé le sujet et a rencontré sur son chemin la Déshypnose : une thérapie ultra-brève qui révolutionne l'hypnose thérapeutique classique, via des raccourcis thérapeutiques, combinant Hypnose Déshypnose et PNL, dont elle fera son métier.

Elle souhaitait trouver un métier qui ait du sens à ses yeux et qui aide les autres à vivre mieux, à se libérer de leur passé et de leurs traumas.

Aujourd'hui, elle est spécialiste du changement rapide. Elle libère et reprogramme les émotions et les comportements qui en découlent. Elle est également Coach Mental (mono) Parental et Coach Mental Equestre, de par sa formation de monitrice d'équitation.

Cyrielle Rochard propose des consultations en visioconférence ou à domicile, aux parents, aux cavalier•e•s et aux professionnel•le•s du domaine équestre, scolaire et de la petite enfance.

Son travail s'adresse à toute personne qui souhaite évoluer, se redéfinir, surmonter des blocages et traumas, briser la chaîne de la violence, atteindre ses objectifs, se développer personnellement ou spirituellement.

**BÂTIR UNE GÉNÉRATION FUTURE MEILLEURE,
PLEINE DE BIENVEILLANCE, DE CONNEXION, D'EMPATHIE ET
DE RESPECT. REVENIR PROFONDÉMENT DANS SON ÊTRE.**

✉ cyriellerochard@gmail.com / ☎ 06 50 69 52 05

Déshypnothérapeute
et coach mental :
un métier qui aide
les autres à vivre mieux.



Sarl DUCHAINE
PAYSAGISTE

Création de jardins
Terrasse bois
Maçonnerie - Spa
Cours et allée
Clôture
Entretien de jardin

☎ 02 99 32 16 79

35230 NOYAL CHATILLON SUR SEICHE

duchaine-paysagiste@orange.fr
www.duchaine-paysage.fr

La Petite
BRIQUE
Rouge

Céline Chevallier
NÉGOCIATRICE EN IMMOBILIER



Estimation
Achat / Vente
Location / Neuf

06 62 28 47 38 | celine.chevallier35@gmail.com

Commerçants, artisans, entreprises, si vous souhaitez réserver un encart publicitaire dans notre magazine,
contactez-nous : ✉ communication@ville-noyal-chatillon.fr

Amélie Uguet : monitrice de portage

Cela fait 15 ans qu'Amélie Uguet est infirmière puéricultrice auprès des familles en maternité et néonatalogie.

Depuis quelques semaines, elle a démarré une activité d'accompagnement et de soutien à la parentalité via des ateliers de portage, destinés aux parents qui souhaitent porter leur bébé de tout âge ou qui sont intéressés par le portage (porte-bébé, sling, meh-daï, écharpe de portage). Le portage permet notamment de continuer à partager des moments de complicité avec son bébé mais également de diminuer ses pleurs ou encore de pouvoir concilier plus facilement les réponses aux besoins du bébé à la vie familiale.

Elle souhaite utiliser ses compétences de puéricultrice et son expérience du nouveau-né pour accompagner les familles au travers d'ateliers de portage en ciblant au mieux leurs besoins. Il lui tient à cœur de valoriser les compétences parentales et de soutenir les parents, notamment leur confiance en eux. La citation qui guide sa pratique est «La mère et le bébé ont moins besoin de conseils que d'un environnement qui encourage la mère à avoir confiance en elle».

Ces ateliers s'adressent aux femmes comme aux couples qui attendent un bébé ou qui viennent d'en avoir un ainsi qu'aux personnes qui voudraient faire un cadeau à de nouveaux parents.

Retrouvez toutes les dates des prochains ateliers sur son site internet

🌐 <https://amelie-uguet.fr>. 📷 [amelie.monitrice.de.portage](https://www.instagram.com/amelie.monitrice.de.portage)

☎ 06 89 41 76 32 / ✉ amelie.uguet@gmail.com



🔊 Nouveau : prenez soin de vos ongles chez vous grâce à Laurie Hodé !

Laurie Hodé, 24 ans vous propose ses services en ongles à domicile sur Noyal-Châtillon-sur-Seiche et aux alentours, dans un rayon de 15 kilomètres.



Après sa troisième, elle a passé un diplôme de CAP en esthétique. Elle a toujours été passionnée par le massage bien-être et les ongles, ce qui l'a conduite à partir à Bordeaux pour faire un CQP Spa praticien. Après avoir travaillé quelques mois à McDonald's, elle a trouvé un CDI dans un spa en complément de ses cours jusqu'à l'obtention de son CQP. Laurie Hodé a ensuite vécu 2 ans et demi en Savoie où elle a également travaillé dans un spa en tant que praticienne bien-être. Avec son conjoint, ils ont finalement pris la décision de se rapprocher de leurs proches et de venir vivre à Noyal-Châtillon-sur-Seiche. Elle a vu en ce déménagement l'occasion de se consacrer à sa deuxième passion : les ongles. Pour cela, elle a effectué une formation complémentaire à l'Académie Anaïs Abaakil à Rennes et a créé son entreprise en mars 2023.

Ce qu'elle aime dans son métier, c'est le côté artistique avec le « nail art », le côté technique pour la création et l'embellissement de l'ongle mais également le côté relationnel avec ses client•e•s.

Laurie Hodé propose ses services de pose de gel au chablon, remplissage, vernis semi-permanent mains et pieds, gainage, et toutes sortes de nail art.

Vous pouvez la retrouver sur

📷 [passi.ongles35](https://www.instagram.com/passi.ongles35) / 📘 [PassiOngles](https://www.facebook.com/PassiOngles).

Contact : ✉ passiongles.35@gmail.com / ☎ 0637697909

Changement de présidence au Comité des fêtes

Le 24 mai dernier, le Comité des fêtes de Noyal-Châtillon-sur-Seiche a élu son nouveau bureau.

Katia Gautier remplace Serge Pellerin à la présidence de l'association. Maxime Besserve est le nouveau vice-président, Philippe Lemaître, trésorier, Danièle Manolé, trésorière adjointe. Madeleine Poirier reste, quant à elle, secrétaire aux côtés d'Annie Lemaître, nouvelle secrétaire adjointe.

RENCONTRE AVEC KATIA GAUTIER :

LE CASTELNODAIS : POURQUOI AVEZ-VOUS CHOISI DE DEVENIR PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION ?

KATIA GAUTIER : Cela fait environ 6 ans que je suis membre du Comité des fêtes et cela me plaît beaucoup, c'est donc tout naturellement que je me suis tournée vers ce nouveau poste.

LC : QU'AIMEZ-VOUS DANS VOTRE NOUVEAU RÔLE ET QU'EST-CE QUI VOUS TIENT À CŒUR ?

KG : J'aime le contact avec les gens. J'aimerais pouvoir redynamiser le comité et apporter de nouveaux projets.

LC : QUEL EST L'OBJECTIF DU COMITÉ DES FÊTES ?

KG : Le but est de faire bouger la commune en apportant un travail d'équipe, de joie et de bonne humeur !

LC : QUELLES ACTIONS ET ÉVÉNEMENTS PROPOSEZ-VOUS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE ?

KG : En avril dernier, nous avons organisé un repas « choucroute de la mer » et nous avons travaillé sur l'organisation des 30 ans de la commune.

En septembre prochain, nous organisons une braderie dont vous trouverez toutes les infos au dos du journal.

En décembre, nous mettons en place le traditionnel marché de Noël.

Nous sommes ouverts à toutes propositions ou demandes pour l'année prochaine !



Nouveau bureau du comité des fêtes

Nous cherchons également des BÉNÉVOLES pour nos événements, donc n'hésitez pas à nous le faire savoir si vous êtes intéressés•e•s.

Franc succès pour le premier concours de tarot de L'excuse Castelnodaise

Le samedi 18 mars dernier s'est déroulé le premier concours de tarot organisé par l'association L'excuse Castelnodaise.

Plus de 80 participant•e•s se sont retrouvés•e•s de 14h00 à 19h30 à l'espace Louis Texier. A l'issue du concours, Eric Sicot a terminé premier, Danielle Leclerc deuxième et Antoine David a fermé la marche sur la troisième place du podium.

L'association de tarot tient à remercier toutes les personnes qui ont participé ainsi que les bénévoles et les partenaires (Super U, Le Flyse, garage David, CMB, Groupama, ACP Immo, CAVAVIN, La Befana, CIMM35 et Le Triskell).



De gauche à droite : Denis Demay (président) Eric Sicot (1^{er})
Danielle Leclerc (2^e) Antonin David NC (3^e) Jacques Gasnier (trésorier)

Des agents du service enfance jeunesse qualifiés pour la Coupe de France entreprise basket !

En avril dernier, des entreprises venues de toute la France ont eu l'occasion de participer aux différents tournois de qualification pour la grande finale nationale de la Coupe de France entreprise en trois contre trois à Lille. Ce championnat a été organisé par le Comité de basket d'Ille-et-Vilaine.



Quatre agent•e•s du service Enfance Jeunesse se sont inscrits et ont tenté leur chance.

Tous et toutes amateur•ice•s de basket depuis quelques années, ils voulaient se réunir et partager leur passion pour ce sport. La collectivité a soutenu leur projet et a pris en charge leurs frais d'inscription, les licences et les maillots.

Ils ont disputé la phase départementale le jeudi 13 avril au complexe de la TA à Rennes avec succès, mais n'ont pas réussi à passer la phase régionale début mai. Ils ont aussi bien affronté des anciens basketteurs que des débutant•e•s qui venaient jouer pour le plaisir et pour renforcer la convivialité en entreprise.

Le Comité de basket d'Ille-et-Vilaine souhaitait faire connaître la discipline du trois contre trois qui se joue au niveau national depuis environ 2 ans et qui sera présente aux Jeux Olympiques 2024. De plus, un tel évènement a permis aux joueur•se•s de rencontrer d'autres personnes et d'échanger.

Bravo à toute l'équipe pour leur parcours !

Fermeture définitive du Salon de coiffure

Philippe Chevalier

Le salon de coiffure qui a ouvert le 1^{er} octobre 2000 place de la Mairie fermera définitivement ses portes le 20 juillet prochain et changera d'orientation commerciale.

Un pot de départ sera organisé le samedi 22 juillet à partir de 11h00 sur place afin de partager un dernier verre. Monsieur Chevalier tient à remercier l'ensemble de ses client•e•s pour leur fidélité.



Retour sur les 30 ans

Du vendredi au dimanche 18 juin, la collectivité a organisé plusieurs événements dans le cadre des 30 ans de la fusion entre Noyal-sur-Seiche et Châtillon-sur-Seiche.

Chacun·e a pu se divertir grâce à une programmation riche et diversifiée : musique, activités ludiques et sportives pour les petit·e·s et les grand·e·s, théâtre, repas partagé.

Merci à l'ensemble des participant·e·s, organisateur·ice·s et bénévoles !



VENDREDI 16 JUIN : FÊTE DE LA MUSIQUE



SAMEDI 17 JUIN : CASTEL NOS DAY'S !

DIMANCHE 18 JUIN : CÉRÉMONIE OFFICIELLE



SIGNATURE DE LA CHARTE DE JUMELAGE

« L'APPÉTIT VIENT AU MARCHÉ »



CONFÉRENCE DÉCALÉE



🕒 La Médiathèque passe à l'heure d'été !

🌀 JEUX DE SOCIÉTÉ ET COLORIAGES À VOLONTÉ !

Jeux de société et coloriages à volonté !

📅 **Tout l'été,**

🕒 **aux horaires habituels d'ouverture de la Médiathèque**

🌀 OPÉRATION PAQUETS "SURPRISE"

Cet été, laissez-vous surprendre par des mystérieux colis à emprunter...

📅 **Du samedi 1^{er} juillet au samedi 26 août inclus**

👤 **Tout public**

🌀 EXPOSITION DE POTERIES « LA FORÊT »

L'Atelier Poteries de Chartres-de-Bretagne vous invite à une balade dans l'univers végétal et animal des forêts ... Arbres, champignons, feuilles mais aussi animaux et des créatures magiques vous attendent.

📅 **Du mardi 4 juillet au samedi 26 août inclus**

👤 **Tout public**



Pour toutes les animations proposées à la Médiathèque,

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS

📞 **AU 02 99 05 26 30 / 📍 6, rue de Vern**

⚠️ ATTENTION !

la Médiathèque la Source

sera fermée LES SAMEDIS

15, 22 et 29 JUILLET

5, 12 et 19 AOÛT INCLUS



(((**INSCRIPTION GRATUITE POUR TOUTES ET TOUS**

C'est également à l'agenda de la Médiathèque...

L'HEURE DU CINÉMA JEUNESSE :

🎬 **Projection de deux films d'animation**

📅 **Mercredi 12 juillet à 15h00**

Mercredi 23 août à 15h00

👤 **A partir de 6 ans**

RDV NUMÉRIQUE :

Après-midi numérique « tournoi de jeux vidéo », Montrez à toutes et tous qui est le meilleur joueur de Mario Kart des environs. Faites crisser les pneus et chauffer vos carapaces vertes pour remporter le tournoi.

📅 **Mercredi 5 juillet**

🕒 **Entre 14h00 et 18h00**



Découverte des Archives Départementales

par le comité « Histoire de la commune »

Ce groupe est maintenant constitué et une première réunion a eu lieu le 13 mars regroupant une quinzaine de personnes. Pour constituer une entrée en matière du travail de recherche qui se profile, une visite commentée des Archives Départementales a été organisée le 21 juin.

L'accompagnatrice a expliqué aux participant·e·s les missions des Archives, les a fait pénétrer dans les espaces fermés au public, décrit le classement des documents et la façon de réaliser des recherches. Plusieurs documents liés à la commune leurs ont été présentés, suscitant un vif intérêt.

Durant cette visite, le groupe a posé de nombreuses questions ayant trait au type d'archives conservées car toutes ne relèvent pas des Archives Départementales, mais aussi aux recherches personnelles liées à la généalogie et à l'histoire familiale. Les personnes présentes ont découvert un bâtiment moderne recelant de nombreux trésors liés au passé, accessibles pour toutes les personnes qui ont envie de se plonger dans des recherches aussi bien d'ordre familial que liées à l'histoire commune. Une visite conviviale et riche en découvertes appréciée de tous·tes les participant·e·s.



Dans le cadre de nos investigations de l'histoire locale, nous lançons un appel à toutes les personnes possédant des documents ou photographies concernant le passé de Noyal et de Châtillon. Toutes les contributions sont les bienvenues (contact Michel Bourtourault, conseiller municipal).

Expression de l'opposition

La belle promesse !

Lors de nos débats, nous avons évoqué le futur Plan Local Habitat (PLH) de la commune. Ce plan définit la politique du logement à l'échelle de la métropole où chaque commune s'engage sur un volume de logements sur la période 2023-2028. La majorité municipale nous a présenté ses nouvelles ambitions et son objectif de 130 logements par an sur la période de 2023-2028 soit 780 logements pour les six prochaines années. Pour votre information, lors du précédent PLH, la livraison de logements s'élevait à 132 logements par an.

Aussi, nous sommes étonnés et surpris car il y a déjà trois ans, M. le Maire, à l'époque candidat à l'élection municipale, a inscrit dans son programme un développement modéré et surtout chiffré : moins de 100 logements par an. Les promesses

sont donc vite oubliées ! Ces choix assumés sont en total opposition avec les projets des communes limitrophes. En effet, il est prévu une diminution de la programmation de logements en recul de 32% pour Saint-Erblon et 50% pour Orgères.

Ces choix auront vraisemblablement un impact sur vos déplacements quotidiens car il n'est pas prévu dans les dix prochaines années, de nouveaux transports collectifs performants qui offrent une véritable alternative à la voiture solo.

Il est dommage que l'action locale ne soit pas orientée pour permettre un développement local équilibré et qui préserve le cadre de vie de nos concitoyens. Des actions sont à mener pour obtenir des résultats tangibles et c'est possible ! Voici quelques exemples récents qui illustrent notre propos : l'engagement

du Maire de Vern-sur-Seiche pour revoir le survol des avions sur le quartier Solidor, l'engagement du Maire de Chartres-de-Bretagne pour maintenir une déchetterie sur sa commune.

Nous vous souhaitons un bel été en famille et de bonnes vacances à venir.

Groupe de l'opposition :

Gilles de Bel-Air, Annie Geslin, Karine Floret, Annie Coënt, Rodolphe Bellanger.



MERCREDI 23 AOÛT

Ciné plein air

«Comme des garçons»

 21h15

 Parc des Monts Gaultier

Bonnes
Vacances!

DIMANCHE 3 SEPTEMBRE

Braderie

Organisée par le Comité des fêtes de Noyal-Châtillon-sur-Seiche et réservée aux particuliers.

Pour réserver permanences :

 **Vendredi 25 août**

 **de 12h00 à 19h00**

 **au local du Comité des fêtes,
rue de la Grange**

 **Samedi 26 août**

 **de 10h00 à 18h00**

 **dans le Hall du Super U**

ou au  06 20 93 51 19

SAMEDI 9 SEPTEMBRE

Forum des associations

 Deux lieux pour découvrir la vie Castelnodaise :

- **Salle de sports Raymond-Perrin pour les associations sportives**

- **Espace Louis Texier pour les associations culturelles et diverses**

 **de 9h00 à 14h00**

 Le programme complet vous sera présenté dans le prochain journal municipal.



Vos commerçants ferment, cet été*...!

- **CIMM Immobilier** : ouvert tout l'été
- **Boulangerie Bouetard** : ouvert tout l'été
- **Lardé Sports** : fermé du 9 juillet au 28 août
- **Les Délices Dumoulin** : fermé du mercredi 26 juillet au dimanche 20 août inclus
- **Coiffeur et compagnie** : ouvert tout l'été
- **Audition France** : fermé du vendredi 4 au mardi 22 août inclus
- **Kastellann** : fermé du 24 juillet au 21 août inclus
- **Bar Le Bellevue** : ouvert tout l'été
- **Boucherie Rabu** : fermé du 17 juillet au 15 août
- **La Befana** : fermé du samedi 5 au lundi 28 août inclus
- **Cavavin** : fermé les mardis et mercredis en plus des lundis en août
- **Crêperie Le Triskell** : fermé du dimanche 23 juillet au mercredi 16 août inclus
- **Anne-Sophie Fleuriste** : fermé tous les dimanches de juillet. Congés du 30 juillet au 22 août inclus
- **Un autre regard** : fermé du mardi 1^{er} août au mardi 15 août
- **ATOUDOM Services** : ouvert tout l'été
- **Ordynamik** : fermé à partir du mercredi 26 juillet à 12h00 et réouverture le mercredi 16 août à 9h00
- **La Petite Pince** : fermé du 29 juillet au lundi 21 août inclus. Reprise le mardi 22 août
- **Auto-école Bugatti 3** : ouvert tout l'été
- **Ile de la Beauté** : fermé du lundi 7 au 28 août. Réouverture le 29 août à 9h30
- **Auto-école Conduite 2000** : ouvert tout l'été
- **La Poste** : fermé du 10 au 22 juillet et du 31 juillet au 5 août
- **Optique Le Bec** : fermé du mardi 1^{er} au mardi 22 août inclus
- **Traiteur Théaudin** : ouvert tout l'été

**Sous réserve de modifications ultérieures ou d'erreurs typographiques*

Prochaines permanences des Élu·e·s

 le samedi de 10h à 12h, en Mairie:

- 1^{er} juillet : Valérie Le Bouler, Adjointe Culture et Communication
- 26 août : Dominique Lamart, Déléguée Infrastructures et Patrimoine
- 2 septembre : Alexandra Blin, Adjointe Education, Petite Enfance et Enfance

ATTENTION

La Mairie sera fermée au public

LES SAMEDIS :

8-15-22-29 JUILLET

et

5-12-19 AOÛT inclus

ainsi que LE LUNDI 14 AOÛT.